

Éditorial

Jeux d'argent, le lobby ne fait pas le moine

Claude Ansermoz
Rédacteur en chef



La transparence, cela s'apprend plus que cela se décrète. Comme lorsque, mercredi, sur les ondes de la RTS, Romain Clivaz soumettait avec insistance Jean-Luc Moner-Banet à la question. Pour savoir combien «sa» Loterie Romande avait dépensé pour offrir un vol en hélicoptère au-dessus de la Patrouille des Glaciers à quelques parlementaires. Dont le Vaudois Claude Béglé. Pour toute réponse, le directeur renvoyait au site Internet. Déclarons donc nos intérêts. Ce même Jean-Luc Moner-Banet m'a invité au restaurant il y a un mois pour parler des enjeux du référendum contre la loi sur les jeux d'argent. Des échanges assez courants entre journalistes et décideurs. J'ai marqué notre intérêt pour avoir accès aux données de la LoRo concernant la redistribution des bénéfices sur sol vaudois. Une demande qui n'allait pas de soi. En 2010, le Tribunal cantonal a dû statuer en faveur d'un plaignant qui demandait plus de transparence. Avec mais aussi sans son aide, nous avons compilé via diverses sources ces données pour dresser un panorama vaudois des bénéficiaires et confronter les acteurs. L'enjeu est de taille puisqu'il se chiffre en centaines de millions. Au-delà d'un top 50, cet exercice démontre que si personne

ne peut mettre en doute - au-delà de l'enjeu de la dépendance des joueurs - la «noblesse» de l'objectif final de redistribution publique, la marge d'amélioration en matière de bonne gouvernance est patente.

Il y a là, en effet, un vrai nid à conflits d'intérêts potentiels. Sous la Coupole fédérale, les parlementaires vaudois qui font campagne en faveur du oui le 10 juin prochain siègent plus ou moins tous dans une association qui bénéficie de la générosité de la LoRo. Idem pour certains membres des organes de répartition qui distribuent ces subsides. Même si ces derniers doivent se récuser. Enfin, de grosses

«Il y a là, en effet, un vrai nid à conflits d'intérêts potentiels»

manifestations ou organismes (Athletissima, le Tour de Romandie, l'Office du tourisme vaudois, etc.) touchent automatiquement des subventions chaque année via des conventions datant d'un autre temps. Sans que l'on sache à quoi cet argent sert réellement.

Rappelons aussi qu'en Suisse alémanique les choses sont encore plus impénétrables. Puisque l'argent de Swisslos file directement dans les caisses cantonales. Et puis la récolte de signatures des opposants a été financée en grande partie par des compagnies offshore de jeux sur Internet installées dans des paradis fiscaux. La campagne est un régal pour les lobbyistes. **Pages 2, 3 et 4**

Tout va bien

Nos WC, notre avenir

Anna Lietti



WC séparés ou WC inclusifs? Barack Obama s'est montré très sensible à la question, contrairement à Donald Trump qui la méprise ostensiblement. Sur le front des droits civils aux États-Unis, le combat pour les toilettes unisexes - ou plutôt omnigénres comme «all-gender restrooms» - est devenu un enjeu majeur et hautement emblématique. Les villes les plus progressistes comme Berkeley ou New York ont carrément légiféré pour imposer les WC du futur. Face à elles, l'Amérique profonde s'accroche aux urinoirs de papa. Une transition civilisationnelle est en marche, le pays est profondément divisé.

Et en Suisse? Là aussi, on observe une hétérogénéité caractéristique des moments de bascule historique. Sur les lieux de travail, le Conseil fédéral a décidé de maintenir l'obligation de prévoir des WC séparés, une règle qualifiée de «victoriennne» par ses opposants. Mais dans les espaces publics, ce sont les cantons qui décident et la situation est plus dynamique. Par exemple, à Lausanne, nous avons notre Barack Obama à nous: Pascal Broulis a promis des toilettes «transgenres» dans deux espaces du pôle muséal en

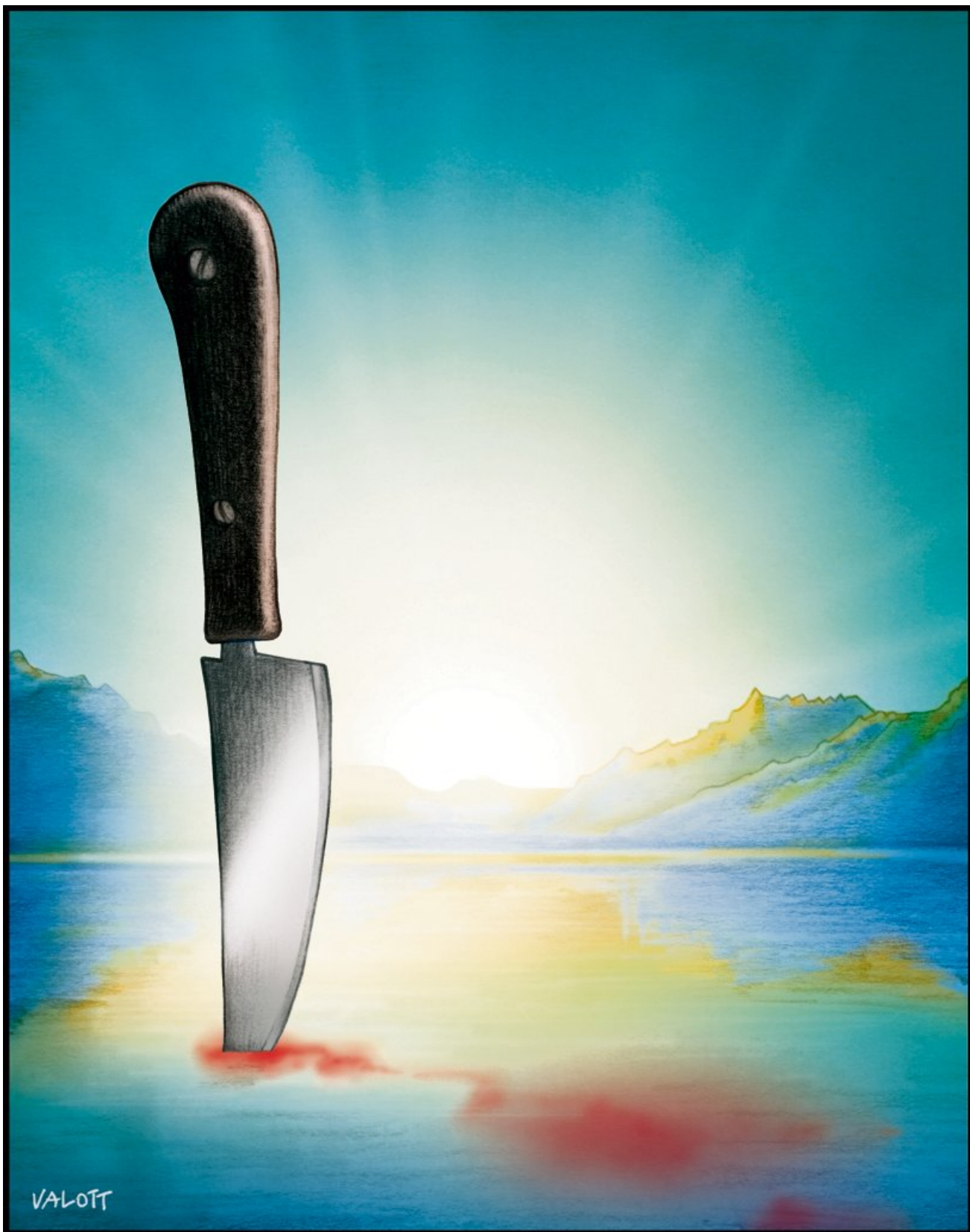
construction. Une première dans un bâtiment public cantonal.

Bon, côté motivations, pas sûr que Barack et Pascal soient complètement raccord. Le premier s'est montré sensible à l'argument de la communauté LGTBT: les toilettes hommes/femmes sont excluantes pour les personnes transgenres. Le second a des préoccupations moins avant-gardistes: les WC unisexes permettent d'échapper à l'obligation de mettre une table à langer dans les toilettes hommes, a-t-il expliqué au «Matin». Je l'entends d'ici ricaner de sa trouvaille. Broulis: à politiquement correct, politiquement correct et demi, je les ai bien eux, nananê...

Personnellement, je pratique depuis longtemps la libre circulation entre WC hommes et femmes. Je le fais pour échapper aux files d'attente. Oui, désolée de ramener le débat au ras du carrelage. Mais j'aimerais rappeler que la file d'attente aux WC est un fléau qui affecte la moitié de l'humanité. Et je pose la question dont personne ne semble se soucier: les WC inclusifs vont-ils permettre aux femmes d'échapper aux bouchons à l'heure du pipi?

Je scrute les indices à ma disposition et je suis pessimiste: les WC du futur vont surtout servir de prétexte aux constructeurs pour réduire la surface totale des sanitaires. En d'autres termes: ce ne sont pas les femmes qui échapperont aux files d'attente, ce sont les hommes, et tou.te.s les autres, qui les y rejoindront. L'égalité emprunte parfois la voie basse.

Valott Vevey en crise



Carte blanche

Combattre la dépendance aux jeux d'argent

L'invité
Bashkim Isemi
Directeur d'Albinfo



Le 10 juin prochain, le peuple suisse se prononcera sur l'initiative contre la loi fédérale sur les jeux d'argent qui met en œuvre l'article constitutionnel sur les jeux d'argent, accepté par le peuple et les cantons le 11 mars 2012.

Le principal enjeu qui émaille cet objet de votation est financier, et ce aussi bien pour les acteurs privés que publics. Pour ces derniers, l'impôt qui découle des maisons de jeu renfloue les caisses de l'AVS et de l'AI.

De même, les bénéfices des revenus obtenus par les jeux des loteries sont redistribués à des fondations ou à des organismes d'utilité publique qui contribuent ainsi, de façon substantielle, à la vie culturelle, sportive et sociale du pays.

Indépendamment des arguments du comité référendaire qui s'oppose à cette loi ou de celui des acteurs qui souhaitent davantage de régulation dans ce marché du jeu via cette nouvelle loi, il est important, dans le climat précédant cette votation, de rappeler une facette acre des jeux d'argent, soit celui de la dépendance qu'ils engendrent.

En fait, de nombreux individus de condition modeste sont frappés très

durement par la dépendance aux jeux. Il suffit de se rendre dans un bistrot pour réaliser la détresse dans laquelle se trouvent certaines personnes, souvent issues de la migration, «addictes» aux jeux d'argent, sans parler de celles qui sont isolées chez elles, avec les yeux rivés sur les jeux en ligne.

«Il suffit de se rendre dans un bistrot pour réaliser la détresse dans laquelle se trouvent certaines personnes, souvent issues de la migration, «addictes» aux jeux d'argent, sans parler de celles qui sont isolées chez elles, avec les yeux rivés sur les jeux en ligne»

Certains migrants, en particulier ceux de la première génération, sont très affectés par les jeux car ils misent quotidiennement dans les casinos ou les machines à jeux, bien au-delà de leurs moyens financiers. Dans le but de s'en sortir, voire l'illusion de récupérer

leurs pertes accumulées, elles s'engouffrent dans les dettes, les mensonges, en atteignant une phase de désespoir.

Les conséquences sont très négatives aussi bien au niveau familial, professionnel que social. Des femmes migrantes et leurs enfants sont souvent victimes directes des addictions de leurs époux, et doivent se démenner pour compenser les méfaits matériels et rembourser les dettes.

En fait, ces accros aux jeux immédiats - souvent de condition modeste et au niveau de formation moins élevé - comptent, par le biais du jeu, réussir socialement aux yeux de leur communauté d'origine, mais aussi à ressembler davantage, sur le plan du bien-être socio-économique, à leurs concitoyens helvétiques.

Les jeux d'argent sont un loisir et un vieux vice universel. Néanmoins, ce qui pose problème, c'est que les jeux sont devenus abondants et accessibles à tous, à toute heure, et engendrent ainsi une dépendance pathologique.

Dès lors, il est urgent que les campagnes de sensibilisation et de prise en charge soient davantage ciblées envers ces personnes et populations vulnérables issues de la diversité, pour les aider à s'en sortir en les informant sur les dangers du jeu, ou pour limiter leur consommation.

En fait, l'impact de cet investissement serait également efficace comme l'est la redistribution des impôts et des bénéfices des jeux d'argent à la collectivité.

Tribunal criminel

Une nounou admet de nombreux abus sexuels sur un bambin

Une femme est jugée à Lausanne pour des actes abjects sur des enfants pendant plusieurs années. Le procureur requiert 10 ans de prison

Georges-Marie Bécherraz

Marta* faisait partie de la famille. Elle allait chercher le garçon âgé de 4 ans à la garderie. Plus tard, elle l'accompagnait sur le chemin de l'école. Nul ne se serait douté que cette nounou attentionnée, âgée d'une trentaine d'années, s'adonnait sur cet enfant à des actes d'une abjection qui défie l'entendement. Et que cela a duré deux ans, jusqu'à ses 6 ans.

L'affaire éclate bien plus tard, en 2016. Le garçon, alors âgé de 9 ans, prend conscience de la gravité de ce qu'il a vécu lors d'un cours d'éducation sexuelle. Ce qu'il raconte paraît insensé.

L'enfant explique que cela se passait à la maison, environ quatre fois par semaine, juste avant d'aller sous la douche, alors qu'il venait d'enlever ses habits. Marta se mettait nue et l'emmenait sur le lit de sa maman. Elle se couchait sur le dos, le posait sur elle, le saisissait par les fesses, le tirait vers elle pour que son sexe frotte le sien et la pénétre. Cela durait environ cinq minutes. Puis elle le conduisait sous la douche, remettait le lit en ordre et aspergeait un peu de parfum.

On imagine l'incrédulité de la maman: «J'avais de la peine à imaginer que cela ait pu se passer, mais j'ai fait confiance à mon fils.» Dans un premier temps, la nounou nie tout, puis louvoie. Une expertise de crédibilité de l'enfant conclut à un degré de vraisemblance de ses déclarations rarement atteint dans ce genre de situation.

Aveux

En novembre 2016, Marta est placée en détention provisoire. Elle reste près de trois mois derrière les barreaux, passe finalement aux aveux et recouvre la liberté en attendant d'être jugée. Elle comparait libre vendredi devant le Tri-



Le défenseur, Me Nicolas Mattenberger, et sa cliente à la sortie vendredi d'un procès hors norme au Tribunal de Lausanne. ODLLEMEYLAN

«J'avais de la peine à imaginer que cela ait pu se passer, mais j'ai fait confiance à mon fils»

La maman de la victime

bunal criminel à Lausanne. Le teint blême, les traits figés, elle plaide coupable. Elle admet que cela s'est produit plusieurs dizaines de fois. Mais elle réfute avoir provoqué des pénétrations: «J'avais peur de lui faire mal.» Il demeure que l'enfant a fourni des détails difficiles à inventer, précisant que «c'était plutôt dégueulasse». Elle conteste aussi avoir «nettoyé la scène du crime»: «J'ai juste mis en ordre, car c'est moi qui faisais le ménage.» «Mon fils s'est libéré d'un poids,

explique la maman. Mais après une première période d'amélioration, il a ressenti un grand malaise et fait une dépression. Dans un premier temps, il a regretté ses révélations à cause du chambardement que cela a provoqué. Puis il a compris qu'il rendait service à d'autres enfants et que Marta devait être punie.» Une expertise psychiatrique relève l'attribution que la prévenue éprouve pour les jeunes enfants, sans toutefois poser le diagnostic de pédophilie, mais de déviance

sexuelle. Les psys ne lui reconnaissent aucune diminution de responsabilité pénale. Ils relèvent l'existence d'un risque de récidive. «Pour le tribunal, ce risque est presque plus important que la sanction qui va être infligée», souligne la présidente.

Jeune mariée

Depuis sa sortie de prison, Marta, suit une psychothérapie. Elle ambitionne de suivre une formation pour s'occuper des personnes âgées. Son mari est venu dire à la barre sa stupéfaction lorsqu'il a eu connaissance de ses aveux après avoir soutenu sa femme dans ses dénégations. Les deux venaient de se marier. «J'avais envisagé une procédure de divorce, mais je n'y ai pas donné suite», dit-il. «J'avais pensé à lui parler avant le mariage, mais je n'ai pas osé», regrette-t-elle.

Le procureur Jérémy Müller a requis 10 ans de prison. Il considère qu'un second cas doit être pris en compte. Un cas entièrement contesté. Il se serait produit sur un garçonnet d'une autre famille où Marta était employée.

Mais les parents ont refusé que leur fils soit interrogé par la police. L'enquête n'a pu être menée à fond.

Enfance «volée»

Au côté du premier enfant, représenté au procès par sa maman, Me Coralie Devaud a souligné les conséquences désastreuses de ces abus, que plusieurs dizaines de séances de psychothérapie tentent d'atténuer. «Vous lui avez volé une partie de son enfance», a-t-elle lancé.

Défenseur de Marta, Me Nicolas Mattenberger s'est insurgé contre la lourde peine requise par le procureur. Elle est à ses yeux disproportionnée au regard d'autres affaires de même type: «Ne jugez pas ma cliente différemment parce qu'elle est une femme qui a transgressé le tabou absolu qu'est déjà la pédophilie et plus encore celui de la pédophilie féminine.»

Le procureur a demandé en vain l'arrestation immédiate de l'accusée. Dans son refus, la Cour a répondu notamment que c'est le ministère public qui l'a fait sortir de la détention provisoire.

Verdict la semaine prochaine.

*Prénom fictif

Gourmands rassemblés à Lausanne

Gastronomie
La 2^e édition du Miam Festival réunit ce week-end les amateurs de la table sur la place de la Riponne

Restaurateurs, traiteurs, food trucks, artisans et producteurs locaux: pendant ce week-end prolongé, la place de la Riponne ravira les gourmands. Pour sa 2e édition, le Miam Festival, qui remplace depuis l'année dernière le Foodtruck Festival, offrira une grande diversité de produits et de cultures. Falafels, sandwiches guadeloupéens ou empanadas seront mis à l'honneur.

Diverses animations ponctueront en outre les trois jours. Sous la Bulle Gourmande, les adultes assisteront notamment à des «battles» de cuisiniers amateurs et seront initiés à la lactofermentation. Quant aux enfants, ils apprendront à faire des cupcakes, des mousses au chocolat ou encore des fraises en feuilline dans l'espace P'tits Chefs. Pour les papilles les plus exigeantes, la table d'hôte de Gastro-Lausanne, sous la Bulle Gourmande, proposera chaque soir un menu surprise préparé devant les clients par un ou deux chefs de la région.

45

C'est le nombre de stands présents cette année à la Riponne pour le Miam Festival.

Des stands atypiques font également leur arrivée: un Science truck de l'UNIL proposera un laboratoire d'expériences gustatives, tandis que l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) vendra des «ingersas», une sorte de crêpe utilisée comme couvert lors de chaque repas en Érythrie et en Ethiopie.

L'édition de cette année se veut particulièrement écologique: aucune bouteille en PET ne sera vendue. Elles seront remplacées par des boissons artisanales servies dans des verres consignés. De plus, l'eau de la Ville de Lausanne sera servie gratuitement.

Côté affluence, Sandrine Kurner, organisatrice de l'événement, est optimiste: «Plus de 30 000 personnes se sont déplacées l'année dernière, malgré un temps plutôt maussade. Nous espérons donc faire encore mieux cette année!» **S.Z.**

PUBLICITÉ

Intrum s'engage en faveur d'une économie saine, dans les entreprises et parmi tous les consommateurs

En sa qualité de société de recouvrement leader dans le monde, Intrum propose aussi des informations de solvabilité et des services numériques. Nous nous développons en nous engageant en votre faveur avec dévouement, tout en visant des solutions durables.

Note 5.1 sur 6*

*Réponse fournie par 4 304 consommateurs avec des cas de recouvrement en cours et interrogés du 01.05.2017 au 31.12.2017 sur l'amabilité de nos conseillers. intrum.ch

VCX Contrôle qualité

